



CAMPING- CARAVANING -CARAVANEIGE

CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING

Entre les soussignés

Nom du locataire : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville:
EMAIL:
No de téléphone:
Téléphone mobile:
Chien ou Chat : Race N° Tatouage
(Présentation du carnet de vaccination à votre arrivée)
Nombre de personnes :

Et le camping le Pyrénéen 31110 Salles et Pratviel, il a été convenu ce qui suit :

J'accepte les conditions de location d'un emplacement camping ainsi que les tarifs joints et m'engage à occuper :

Emplacement avec électricité (oui/non)

Caravane	Longueur
Toile de tente familiale	
Petite toile de tente	
Camping-car	Longueur

Le présent contrat est consenti pour une période commençant leet se terminant le

La présente location est consentie moyennant un prix deEuros TTC hors taxe de séjour.

Montant du séjour : €

Frais de réservation : €

Assurance annulation € (à régler à la FFCC)

Taxe de séjour : 0.60€ par personne et par nuitée (enfant de moins de 18 ans exonéré) à régler sur place.

Je joins un acompte de 30% du montant total de la location y compris les frais de dossier soit la somme de €.

Conditions et charges

- 1) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. La journée de location se compte de 14h00 à 12h00.
- 2) Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location.
- 3) A défaut de message télégraphié du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant. Passé ce délai la direction se réserve le droit de relouer cet emplacement.
- 4) Pour toute annulation parvenue par écrit un mois avant la date d'arrivée, 20% de l'acompte hors frais de dossier sera remboursé. Pour toute annulation inférieure à 30 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

- 5) Le montant du séjour est intégralement payable à votre arrivée. Aucune réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée ou départ anticipé. Le règlement correspondant à la période de réservation reste acquis au camping.
- 6) La présentation à jour du carnet de vaccination de votre chien ou chat est obligatoire, sinon l'accès à votre emplacement sera refusé. Les animaux doivent obligatoirement être tenus en laisse et ne pas rester seuls sur l'emplacement et le camping. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont interdits. Un seul animal par emplacement est accepté. Seul, chiens et chats sont acceptés. Pour tout autre animal se renseigner auprès de la direction qui donnera ou non son accord.
- 7) Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement de camping, le règlement intérieur du camping. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets de valeur dans l'enceinte du camping.
- 8) Le client devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.
- 9) Pour toute personne extérieure au camping un forfait visiteur est dû, merci de prévenir la direction avant toute arrivée.
- 10) Ci-joint au présent contrat, le règlement intérieur du camping, le client déclarant en avoir pris connaissance.
- 11) La baignade est sous l'entière responsabilité des parents ou d'un adulte responsable. Tout enfant mineur doit être accompagné d'un représentant majeur qui assure la surveillance de son enfant. Le port de short de bain est non accepté à la piscine. L'accès à la piscine est autorisé uniquement pendant les heures d'ouvertures de celle-ci. L'accès à la piscine est interdit aux éventuels visiteurs. Piscine non surveillée.
- 12) Un seul véhicule est autorisé par emplacement.

RESILIATION

(Clause éventuelle)

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit après une mise en demeure de libérer les lieux sous 24 heures par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse. "Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons par voie électronique: Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (cm2c.net) par voie postale: CM2C 14 Rue Saint Jean 75017 Paris".

DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir
- que son état civil est bien celui indiqué ci-dessus
- que son adresse est bien exacte

**FAIT A
LE**

LE CLIENT

Signature du contractant (précédé de la mention
« Lu et approuvé, bon pour accord »)

L'EXPLOITANT

CAMPING LE PYRENEEN ☆☆☆ - SAS FIRST CAMPING -Rue du bois de pan - 31110 SALLES ET PRATVIEL

t 05.61.79.59.19 - 06.30.82.43.15 - RCS 902078385

✉ campinglepyreeneen@orange.fr - www.campinglepyreeneen-luchon.com